

Département du Rhône – 69

Commune de Saint - Pierre - La - Palud



Plan Local d'Urbanisme

Liste des emplacements réservés

Révision prescrite le : Arrêtée le : Approuvée le :	17 Septembre 2001 24 Octobre 2005 5 Février 2007
Exécutoire à compter du:	9 Mars 2007
Modification n°1 approuvée le :	6 Avril 2010
Modification n°2 approuvée le :	

Liste des emplacements réservés

1 - La Voirie

N°	Désignation	Largeur de la plate-forme ou emprise	Bénéficiaire
V1	RD. 24 E2 de la limite de l'agglomération de Saint-Pierre-la-Palud à la limite de la commune de Chevinay.	9 m	Département
V2	Création d'une voie nouvelle entre la RD7E, en limite de la commune de Sourcieux-les-Mines et la RD. 24E2	9 m	Commune
V3	Elargissement pour aménagement du carrefour RD7E et RD24E sur parcelles n°500, 501, 502, 503 et 504.	2 m	Commune
V4	Elargissement VC 17 de la VC 401 au VC 3 sauf dans la traversée du bâti existant à Pugny.	8 m	Commune
V5	Création d'un cheminement piéton entre la rue des Trèves et la rue Mangini	1,16 are	Commune
V6	Elargissement VC3 sauf dans la traversée du bâti existant à Pugny	8 m	Commune
V7	Elargissement du VC4	8 m	Commune
V8	Elargissement VC207 du lieu dit "Les bornes" à l'intersection avec le chemin Saint-Antoine.	8 m	Commune
V9	Elargissement du VC7	8 m	Commune
V10	Elargissement du VC8 au Nord du RD 7E	8 m	Commune
V11	Elargissement du VC11	8 m	Commune
V12	Elargissement du VC18	8 m	Commune
V13	Elargissement du VC202	8 m	Commune
V14	Elargissement du VC203	8 m	Commune
V15	Elargissement du VC204 entre la VC 3 et la VC 401	8 m	Commune
V16	Elargissement du VC216 entre le RD 24E 2 et le CR du Caban	8 m	Commune
V17	Elargissement de la Rue de la Côte	8 m	Commune
V18	Aménagement du Carrefour du RD 24E 2 avec la VC7 et le chemin du Caban.		Commune
V19	Aménagement du carrefour du RD24E 2 avec la RD7E dans l'agglomération de Saint-Pierre-la-Palud	0,15 hectare	Département
V20	Aménagement du Carrefour de la RD7 ^E avec la VC8 en limite communale avec Sourcieux-les-Mines.		Département
V21	Création d'une voie d'accès au Grésigny à partir du RD 24 ^E 2.	3 m	Commune
V22	Elargissement de la VC401 depuis l'entrée du domaine de la Pérolière jusqu'au carrefour avec la VC4.	8m	Commune

Les emprises données pour l'élargissement d'une voie ancienne ou pour une voie nouvelle sont mesurées à l'axe et correspondent à la largeur de la plate-forme.

Elles ne tiennent pas compte des largeurs de talus, murs de soutènement et fossés éventuels, ainsi que les surfaces de terrains susceptibles d'être nécessaires à la réalisation des projets en cause.

2 - Equipements publics

N°	Désignation	Superficie estimée	Bénéficiaire
R1	Sauvegarde et mise en valeur de l'ensemble bâti et non bâti de la mine	0,40 hectare	Commune
R2	Extension du cimetière	0,20 hectare	Commune
R3	Extension de la cour, des locaux de l'école et parking	0,11 hectare	Commune
R4	Supprimé		
R5	Création d'un Jardin Public près de l'église	419 m ²	Commune
R6	Elargissement de la RD 24E et création d'un parking au vieux bourg.	629 m ²	Commune
R7	Equipement public à vocation socioculturelle et aménagement des abords	0,23 hectare	Commune